



Bulletin d'information

L'Association canadienne des physiciens et physiciennes

volume 8, numéro 4

7 avril 2009

Nouvelles de politique scientifique de l'ACP (rapportées par Paul Vincett)

Bien des membres de l'ACP ont vu le débat dans la presse au sujet des dispositions du récent budget fédéral pour le financement des sciences. Les impacts probables du Budget commencent à être plus nets. Nous reconnaissons qu'il y a eu de bonnes choses, peut-être par suite des activités de couloir de plusieurs groupes; entre autres la campagne épistolaire de décembre-janvier de l'ACP et de ses membres et les lettres du Consortium canadien pour la recherche (CCR), dans lesquelles l'ACP joue un grand rôle. La bonne nouvelle comprend 750 millions de dollars pour la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), 2 milliards de dollars pour l'infrastructure universitaire (avec obligation, toutefois, d'un financement de contrepartie), 87,5 millions de dollars sur trois ans pour les bourses de recherche de deuxième et troisième cycles et une hausse importante pour le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC.

Malheureusement, plusieurs points sont beaucoup moins positifs. Le financement du CRSNG a en fait été réduit dans certains domaines : ces baisses sont censées atteindre 34,7 millions de dollars annuellement en 2011-2012 et pendant les exercices suivants. Après des réductions dans divers autres domaines, il est probable que le Programme de subventions à la découverte sera essentiellement à plat (c.-à-d. réduit en termes d'après inflation), alors que de plus nombreux programmes de recherche appliquée au CRSNG (et à l'extérieur) continueront de grossir fortement. Si cette tendance se maintient au fil des ans, la recherche fondamentale au Canada pourrait en souffrir beaucoup. Par ailleurs, les États-Unis proposent d'augmenter radicalement le financement de la recherche fondamentale et le Royaume-Uni a promis récemment d'investir des sommes record en science fondamentale et appliquée.

Tout en reconnaissant que le soutien de la recherche appliquée et ciblée est un volet important d'un programme scientifique national équilibré, nous sommes troublés aussi du peu de consultation qu'il semble y avoir eu auprès de la collectivité scientifique pour déterminer les domaines ciblés par le gouvernement. De plus, la question du financement du fonctionnement des grandes infrastructures n'a toujours pas été abordée et l'ICIST a subi d'importantes réductions, de même que d'autres secteurs du CNRC. Enfin, nous craignons beaucoup que la majeure partie de la hausse de la FCI serve à soutenir les « domaines prioritaires déterminés par le ministre de l'Industrie » en consultation avec la FCI.

Aux réunions des 27-28 mars, le conseil exécutif

de l'ACP, sur l'avis du Comité de la politique scientifique (CPS) de l'ACP, a décidé des mesures suivantes :

- Puisque les ministres et les bureaucrates sont dès lors peut-être plus accessibles que depuis plusieurs années, l'ACP lancera sous peu une vaste campagne d'activités de couloir pour exhorter à aborder ces problèmes.
- L'ACP continuera de jouer un grand rôle, par l'entremise de ses deux membres au Comité directeur du CCR, dans une campagne semblable planifiée par le CCR, aussi dans un proche avenir.
- Par son CPS, l'ACP cherchera de nouvelles occasions de s'adresser aux comités et aux caucus parlementaires intéressés à la recherche, au sujet de ces questions et d'autres liées à la physique.
- La présidente de l'ACP écrira aux décideurs d'Ottawa, reconnaissant les résultats positifs du budget fédéral dans notre optique, mais en exhortant à réévaluer le soutien au CRSNG et la consultation de la collectivité scientifique au sujet d'un bon équilibre entre le soutien à la recherche ciblée et non ciblée. On encourage les membres à écrire leurs propres lettres aux fonctionnaires; la lettre de la présidente sera affichée sur le site Web de l'ACP à titre de référence.
- De plus, on attire l'attention des membres de l'ACP à la lettre ouverte « [Ne laissez pas le Canada à la traîne](#) » qu'a rédigée un comité directeur de chercheurs inquiets des sciences mathématiques et statistiques de tout le pays. Pour cette lettre, qui contient diverses recommandations de changement à l'approche du gouvernement au financement de la recherche scientifique et à l'enseignement postsecondaire, on est en train de recueillir les signatures de divers scientifiques canadiens d'un vaste éventail de disciplines. La lettre, les instructions pour la signature et les commentaires supplémentaires figurent au lien qui précède.

L'ACP continuera de suivre la situation de près et, comme toujours, sera heureuse de recevoir les commentaires et suggestions des membres qui peuvent les faire parvenir à la présidente de l'ACP, Shelley Page (spage@cc.umanitoba.ca) ou au président du CPS, Paul Vincett (paul.vincett@on.aibn.com).

Nouvelles de la collectivité

[La Médaille Herzberg du CRSNG](#), qui souligne l'excellence soutenue et l'influence globale des travaux de recherche d'une personne, a été décernée à Paul Corkum, physicien et membre de l'ACP. Professeur Paul Corkum est un professeur, Département de physique, Université d'Ottawa et Directeur, Science attoseconde L'Institut Steacie des sciences moléculaires Conseil national de recherches Canada.

[Les Presses du CNRC](#) transférées au secteur privé.

Les articles proposés peuvent être présentés à wwhelan@upei.ca

Fonds d'éducation

Le [Fonds d'éducation de l'ACP](#) sert à soutenir d'importantes activités d'éducation et de rayonnement, dont les tournées de conférenciers et les examens de physique des écoles secondaires et des universités de l'ACP, la Conférence des étudiants de premier cycle en physique et l'Expo-sciences panafricaine.

Le Fonds d'éducation a un besoin urgent de votre appui pour continuer à commanditer ces initiatives importantes pour l'enseignement de la physique et la visibilité de la discipline au Canada!

Des dons déductibles d'impôts peuvent être faits en tout temps au Fonds d'éducation via le site internet de l'ACP.

Le *Bulletin d'information de l'ACP* est publié par l'Association canadienne des physiciens et physiciennes, Immeuble McDonald, Université d'Ottawa, 150, avenue Louis-Pasteur, suite 112, Ottawa (Ont.) K1N 6N5. Téléphone : 613-562-5614; Télécopieur : 613-562-5615; Courriel : CAP@physics.uottawa.ca; Site Web : www.cap.ca